

SOCIETE CENTRALE DES BOIS ET SCIERIES DE LA MANCHE - SCBSM

Société anonyme au capital social de 32 206 005 euros

Siège social : 12, rue Godot de Mauroy

75 009 Paris

RCS Paris 775 669 336

**TEXTE DES RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES
ACTIONNAIRES EN DATE DU 10 JUIN 2014**

***Première résolution** (Proposition de modifications de certaines des caractéristiques des BSA juillet 2008- échéance juin 2014 émis dans le cadre du prospectus portant le visa de l'AMF n° 08-105 du 28 mai 2008)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et le rapport de l'expert indépendant sous condition suspensive de l'adoption de la deuxième résolution de l'Assemblée Générale des Porteurs de BSA du 10 juin 2014 à 11 heures sur première convocation ou du 26 juin 2014 sur deuxième convocation, autorise la mise en œuvre de modifications de certaines des caractéristiques des BSA juillet 2008 - échéance juin 2014 (code Isin FR0010622241- CBSBS) émis dans le cadre du prospectus portant le visa de l'AMF n° 08-105 du 28 mai 2008 à savoir :

- La modification de la date d'échéance à savoir le 30 juin 2015 au lieu du 30 juin 2014 ;
- Le maintien des autres caractéristiques des BSA ;
- La fixation de la prise d'effet des modifications visées ci-dessus à la date retenue par Euronext et qui fera l'objet de la publication d'un avis spécifique.
- Dans le cadre de cette résolution, l'Assemblée délègue au Conseil d'Administration :
 - le soin de fixer les modalités techniques et pratiques de ces modifications et d'en informer tous les porteurs par les moyens qu'il jugera le plus approprié ;
 - le soin de convoquer l'Assemblée générale des porteurs de BSA et de proposer les résolutions correspondantes.

***Deuxième résolution** (Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités)*

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.